

Alcohol and Gaming
Commission of Ontario

Commission des alcools
Et des jeux de l'Ontario

90 Sheppard Avenue East
Suite 200
Toronto (Ontario) M2N 0A4

90, avenue Sheppard Est
Bureau 200
Toronto (Ontario) M2N 0A4



Tel./Tél. : (416) 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario

Rapport des commissaires en chef

Nom de l'hippodrome	Fort Erie		
Date	Mardi 4 juin 2024	Heure de départ	16 h 30
Conditions météorologiques	Courses 1 à 8 : Couvert (Temp. : 28 °C)		
État de la piste	Type :	Terre Rapide	Turf Bonne
Nombre de courses	8		
Retraits	Vétérinaire : 1 Commissaires : 3 Piste :		

Commissaire en chef	Commissaire associé	Commissaire associé
Fenton Platts	Gunnar Lindberg	Paul Nielsen

Rapport sur les courses de la journée : (Avant-dernier droit - accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, etc., Examens de film, courses, réclamations)

Avant-dernier droit :

L'apprenti jockey, Alexis Sanchez, s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 100 pour avoir galopé sur la rampe intérieure sur l'hippodrome de Fort Erie.
Décision TB #2681762

Le jockey, Terry Husbands, qui n'a pas participé à une course depuis 2016, s'est vu rappeler les nouvelles règles relatives à l'utilisation du fouet avec la main.

Dans la Course 3, le #1, "Joy in the Battle", a été retiré de la course parce qu'il n'était pas admissible.

L'entraîneur, Juan Pablo Silva, s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 200 pour avoir inscrit un cheval inadmissible, ce qui a entraîné son retrait de la course. Il en a été informé.

Décision TB #2681945

L'apprenti jockey, Matthew Dennis, a été autorisé à se retirer de sa monture aujourd'hui.

Dans la Course 7, le #4, "Jack the Cat", a été retiré de la course parce qu'il n'était pas admissible.

L'entraîneur, Robert Warner, s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 200 pour avoir inscrit un cheval inadmissible, ce qui a entraîné son retrait de la course. Il en a été informé.

Décision TB #2682103

Sean Coulthard, préposé à l'exercice/personne du milieu hippique, s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 300 pour une deuxième infraction, commise au cours d'une année civile, en ce qui concerne le fait de fumer.

Décision TB #2682277

L'entraîneur, Anthony Adamo, s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 100 pour avoir retardé l'arrivée au paddock du cheval, "Nice Baby", pour la Course 1, disputée le 4 juin 2024.

Décision TB #2682303

Examens de film :

Aucun

Courses :

59 inscriptions

Comme il faisait très chaud aujourd'hui, les services d'entretien de Fort Erie ont ajouté les tuyaux d'arrosage nécessaires et ont pris des mesures supplémentaires pour assurer le bien-être des chevaux.

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Turf.

Rien à signaler.

Course 4 – Sur l'avis du vétérinaire officiel, le #1, "Amber Light", a été retiré après l'échauffement.

On a opéré un remboursement de \$ 7,960.

Le #4, "Santiago Salsa", (Juan Crawford), arrivé en 4^e position, est parti lentement. Rien à signaler pour le reste.

Course 5 – Le #5, "Free Square", (MLee Buchanan), arrivé en 4^e position, a surgi au départ.

Rien à signaler pour le reste.

Course 6 – Le #3, "Spirit of Seattle", (E. Zenteno), arrivé en 4^e position, a trébuché au départ.

Rien à signaler pour le reste.

Course 7 – Turf.

Sur l'avis du vétérinaire officiel, le #6, "Synchromesh", a été retiré dans le paddock.

On a opéré un remboursement totalisant \$ 2,683.

Rien à signaler pour le reste.

Course 8 – Le #9, "Easy Access", (T. Wolfe), arrivé en 8^e position, est parti de manière irrégulière.

Rien à signaler pour le reste.

Paris mutuels : \$ 1,123,578

Réclamations :

Course 2

Le #3, "Chrome's Big Break" (2), pour \$ 4,000, ira au propriétaire-entraîneur Pierre Crete.